

## **Assemblée générale mixte du 12 mai 2021**

### **Composition du bureau**

#### **Présidence**

En application de l'article 19 des statuts de la Société, Mme Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration, présidera l'Assemblée générale.

#### **Scrutateurs**

Par dérogation à l'article R. 225-101 du Code de commerce et conformément à l'article 8 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 (tel que prorogé et modifié par les décrets n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 et n° 2021-255 du 9 mars 2021), le Conseil d'administration a désigné deux scrutateurs sélectionnés parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la Société a connaissance à la date de convocation, ayant la possibilité d'assister à l'Assemblée générale et ayant accepté cette fonction. Il s'agit de :

- Bain Capital Credit ;
- Bpifrance Participations.

#### **Secrétariat**

Mme Irène Cambourakis, Directrice Juridique et Secrétaire Générale du Groupe, exercera les fonctions de Secrétaire.

\*

\*

\*

#### **A propos de Technicolor**

[www.technicolor.com](http://www.technicolor.com) – Suivez-nous : [@Technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor) - [linkedin.com/company/technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor)

**Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).**